



Entré illégalement en france

Par **indecis**, le **22/11/2008** à **01:12**

Bonjour à tous, j'ai essayé de parcourir tous les messages postés et je ne trouve aucun cas qui ressemble au mien, alors je vais sans doute être le premier à l'époser dans l'espoir d'avoir vos avis et de savoir que faire.

voilà, je vis en france depuis deux ans, mais l'ennui c'est que je suis entré illégalement, par un réseau qui m'a conduit jusqu'en Afrique du nord. Je suis entré par l'italie avec l'identité de quelqu'un d'autre et ils ont récupéré le passeport vu qu'il n'était pas à moi. Je suis donc venu directement en france où je savais me sentir plus à l'aise au regard de la langue et mon fervent attachement à la culture. Seulement voilà, après deux ans, je vis une très grande lassitude, je ne peux rien faire, j'ai même rencontré une fille avec qui je voudrais m'engager, mais dans ces conditions, il me semble que rien n'est possible. J'ai même pensé rentrer chez moi, mais ce serait encore trop compliqué vu l'espoir que mes soeurs laissée la bas ont en moi.

Alors que pouvez vous me conseiller ? Est-il raisonnable d'entamer des démarches, ai-je le droit de me pacser avec mon amie française ou même me marier, en plus elle veut des enfants.

Merci pour toutes vos réponses.